

→ L'oxygénothérapie

THE LINDE GROUP

Linde

Linde Homecare France.

Carnet de santé respiratoire.
L'oxygénothérapie concentrateur.

Linde: Living healthcare*

Sommaire.

4	Introduction
7	Votre pathologie
14	Notre prestation de santé à domicile
35	Mieux vivre au quotidien
39	Suivi et maintenance
46	Notre charte qualité

Nous avons conçu ce guide pour vous accompagner et vous rassurer dans le traitement d'oxygénothérapie destiné à soigner votre insuffisance respiratoire. Lisez-le attentivement et gardez-le toujours à portée de main. N'oubliez pas de l'emmener avec vous en cas de consultation chez votre médecin, ou lors d'un éventuel séjour hospitalier.

Il vous permettra de vous familiariser avec votre nouveau traitement et de bien connaître votre appareillage, en complément de la formation dispensée par votre technicien.

Il nous permettra également d'assurer le suivi médico-technique de votre traitement. Nous vous le demanderons lors de nos visites.

Votre traitement est nécessaire à votre santé. En le suivant correctement, vous pourrez retrouver votre énergie et votre motivation.

Nous vous souhaitons bon courage pour la mise en place de votre traitement.

Linde Homecare France.

Votre santé, notre métier. Notre engagement, votre satisfaction

Linde Homecare France fait partie du groupe Linde, un des leaders mondiaux de la prestation de santé à domicile et fournisseur de gaz et d'équipement médicaux.

Linde accompagne chaque année plus d'un million de patients dans le monde.

La sécurité est au cœur de notre engagement.

Notre métier

- Prise en charge du patient à domicile par nos équipes spécialisées.
- Intervention dans les plus brefs délais en fonction des traitements.
- Formation du patient, de son entourage et des professionnels médicaux si nécessaire.
- 7j/7 – 24h/24, conseils téléphoniques et assistance à domicile, selon les traitements.
- Respect des Bonnes Pratiques et des normes en vigueur.

Améliorer l'observance, faciliter les démarches

- Traitement adapté à l'environnement et aux besoins du patient, dans le respect de la prescription médicale.
- Compte rendu détaillé au médecin.
- Partage avec les professionnels de santé de notre savoir-faire auprès du patient et notre connaissance des équipements pour optimiser le traitement.
- Suivi des demandes d'entente préalable et du renouvellement des ordonnances.

Mériter votre confiance

- Une équipe polyvalente formée en continu, composée notamment de pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes et techniciens biomédicaux.
- Un matériel à la pointe de la technologie, testé par nos experts et entretenu régulièrement selon les recommandations du fabricant.

Vous n'êtes pas seul.

De nombreux interlocuteurs se tiennent à votre disposition pour vous informer et vous guider. N'hésitez pas à faire appel à eux.

Les professionnels médicaux et paramédicaux

Les informations contenues dans ce livret ont un caractère général et ne sauraient répondre aux questions relevant de votre état de santé particulier. Seul un professionnel de santé, en charge de votre suivi, peut répondre à vos questions particulières.

Les associations de malades

Peut-être ne les connaissez-vous pas ? Elles vous apporteront des informations et du soutien, vous permettront d'échanger votre expérience avec des personnes qui suivent le même traitement que vous.

Votre entourage

Vous avez besoin du soutien et de la compréhension des personnes qui vous entourent. Faites-leur lire ce guide pour qu'elles comprennent bien votre traitement et le fonctionnement de votre appareillage.

L'intervenant Linde Homecare France

Dès l'installation, il vous donne une formation sur votre matériel et des informations sur l'organisation du soin ou sur votre prise en charge. N'hésitez pas à le solliciter lors de ses visites.

L'équipe Linde Homecare France

Elle se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions 24h/24h et 7j/7j.

Assistance Respiratoire:

 N° Azur 0 810 16 10 16

PRIX APPEL LOCAL

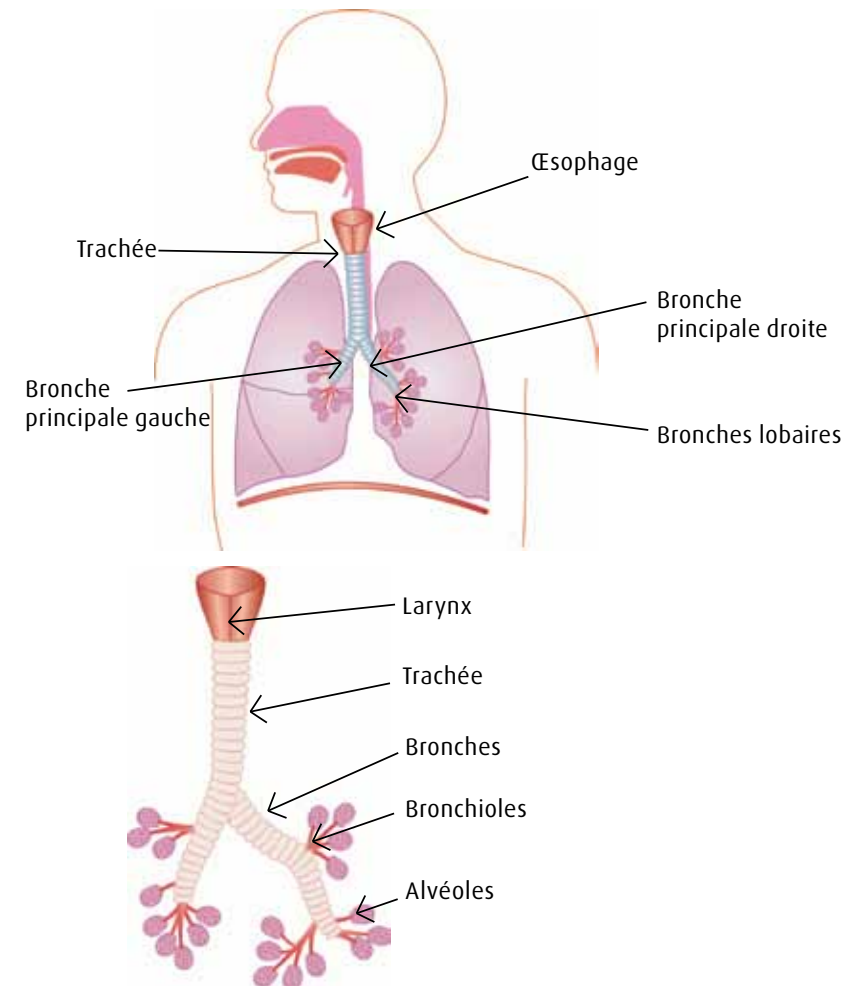


Votre pathologie.

L'appareil respiratoire et l'insuffisance respiratoire.

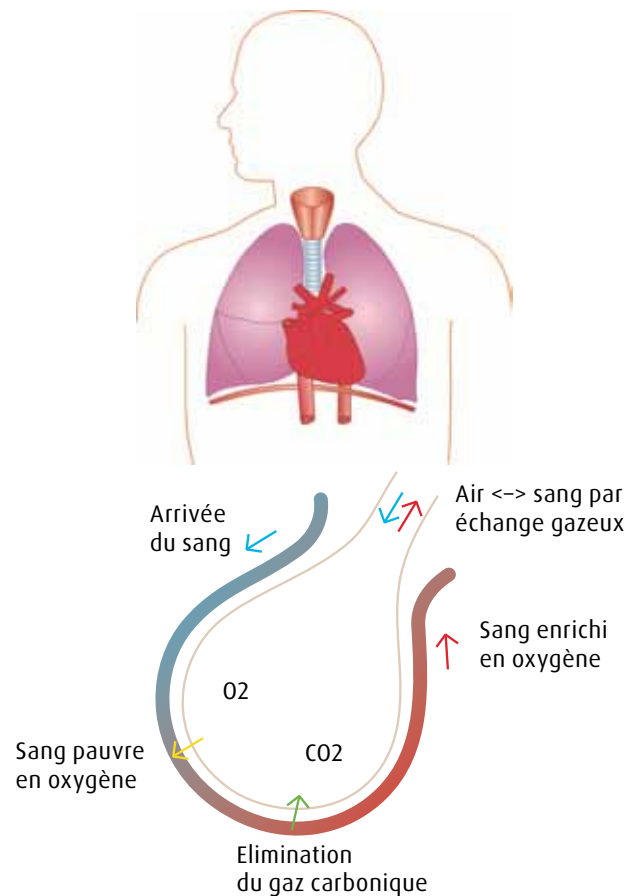
L'appareil respiratoire comprend trois parties :

Les voies aériennes supérieures (nez, bouche, larynx), la trachée et les bronches qui sont les tuyaux permettant à l'air de rentrer (inspiration) dans le poumon et d'en sortir (expiration).



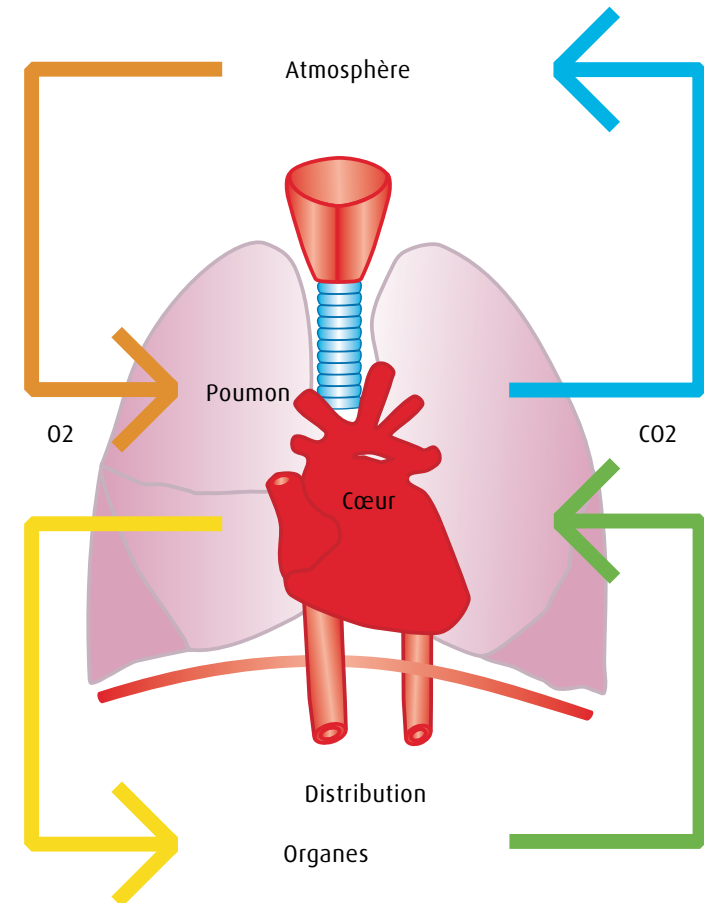
Votre pathologie. L'appareil respiratoire et l'insuffisance respiratoire.

Le poumon qui est la zone d'échange entre l'air et le sang comprend des millions de petites alvéoles (sorte de petits sacs). Ces alvéoles se remplissent d'air et se vident à chaque mouvement respiratoire et sont en contact avec le sang amené par chaque battement cardiaque : l'oxygène contenu dans l'air inspiré passe de l'alvéole vers le sang, alors que le gaz carbonique qui est un déchet produit par le corps et qui est amené dans le sang, passe dans l'alvéole et est éliminé dans l'air expiré.



Votre pathologie. L'appareil respiratoire et l'insuffisance respiratoire.

Deux pompes, l'une le cœur (ventricule droit) qui va faire circuler le sang dans les vaisseaux sanguins au contact des alvéoles, l'autre comprenant la cage thoracique et le muscle diaphragme qui va faire circuler l'air dans les alvéoles.



Définition de l'insuffisance respiratoire.

L'Insuffisance Respiratoire Chronique (IRC) est l'incapacité pour le système respiratoire à assurer l'oxygénation du sang. Elle se traduit par une chute du taux d'oxygène (O₂) dans le sang, associée parfois à une augmentation du taux de gaz carbonique (CO₂). Ces gaz du sang sont analysés à partir d'un prélèvement sanguin effectué dans une artère (généralement l'artère du poignet). On peut évaluer de façon moins précise, mais sans prise de sang, l'oxygénation sanguine en mesurant la saturation en oxygène du sang au moyen d'un saturomètre placé au bout du doigt ou sur le lobe de l'oreille.

Les principaux signes de l'insuffisance respiratoire sont l'essoufflement à l'effort (dyspnée) et l'augmentation de la fréquence respiratoire. La conséquence principale de ce manque chronique d'oxygénation de l'organisme est le développement d'une insuffisance cardiaque droite, en raison d'un rétrécissement progressif des vaisseaux sanguins pulmonaires au travers desquels la pompe cardiaque doit faire passer le sang. Il en résulte une rétention d'eau avec des oedèmes des jambes.

Les grandes causes de l'insuffisance respiratoire

→ La Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive (BPCO) est la cause la plus fréquente d'insuffisance respiratoire. L'inhalation de fumée entraîne une inflammation des bronches, puis peu à peu, leur rétrécissement (obstruction).

De plus les alvéoles peuvent être également abîmées par la fumée, c'est ce que l'on appelle l'emphysème. Au début, la BPCO se manifeste par une toux grasse chronique, puis, le passage de l'air dans les bronches devient plus difficile ce qui explique l'essoufflement, d'abord à l'effort, puis au repos. De même, l'oxygénation sanguine va diminuer d'abord à l'effort, puis au repos.



Définition de l'insuffisance respiratoire.

La BPCO est une maladie fréquente qui touche 1 fumeur sur 5 après 40 ans. En France, près de 2,5 millions de personnes en sont atteintes. Parmi elles, 30 000 sont au stade d'insuffisance respiratoire chronique et traitées à domicile par oxygénothérapie ou ventilation assistée. 90 % des BPCO sont dues au **tabac**¹. L'inhalation de fumée entraîne une inflammation des bronches, puis peu à peu, leur rétrécissement (obstruction). Il est démontré que quelque soit le stade de la maladie, l'interruption du **tabac** empêche la dégradation de la fonction respiratoire et augmente, du même coup, la survie. Il existe d'autres maladies des bronches, l'asthme ou la mucoviscidose par exemple...

→ Les autres causes d'insuffisance respiratoire sont représentées par les maladies du poumon, de la paroi thoracique, ou de la pompe respiratoire qui réduisent le volume d'air pouvant entrer dans le poumon et donc le passage de l'oxygène dans le sang. A titre d'exemple on peut citer les maladies des muscles (myopathies) ou du poumon comme la fibrose pulmonaire.

¹ Young RP, Hopkins RJ, Christmas T, Black PN, Metcalf P, Gamble GD (August 2009). „COPD prevalence is increased in lung cancer, independent of age, sex and smoking history“. Eur. Respir. J. 34 (2): 380–6

Diagnostic et surveillance l'insuffisance respiratoire.

Le diagnostic et le suivi de l'insuffisance respiratoire se font conjointement par le pneumologue, le médecin généraliste et le kinésithérapeute.

On fera en outre appel à des sociétés d'aide médicale à domicile pour administrer certains traitements comme l'Oxygène médical.

Le pneumologue va d'abord évaluer l'état de l'appareil respiratoire par l'Examen Fonctionnel Respiratoire (EFR) qui comprend 2 types d'analyse :

- La spirométrie : mesure les capacités respiratoires
- L'étude des gaz du sang

Les valeurs normales sont de 75 à 100 millimètres de mercure pour l'oxygène sanguin, entre 35 et 45 millimètres de mercure pour le gaz carbonique sanguin, et entre 94 et 100 % pour la saturation en oxygène. Ces examens sont souvent complétés par une radiographie pulmonaire.

Au terme de cette première consultation, le diagnostic et la gravité de l'insuffisance respiratoire seront établis et un programme de traitement sera proposé en liaison avec le médecin généraliste. Ultérieurement, le patient sera revu régulièrement, au minimum 1 fois par an pour surveiller l'efficacité du traitement et l'évolution de l'insuffisance respiratoire.

Traitements de l'insuffisance respiratoire.

1. **Le traitement préventif** comprend le sevrage du tabac et les vaccinations antigrippales tous les ans et anti-pneumococciques tous les 4 ans. Une modification de l'hygiène de vie est souvent recommandée : contrôle du poids, régime alimentaire particulier, pratique régulière de l'exercice physique.
2. **Le traitement par aérosolthérapie** comprend l'administration de médicaments visant à dilater les bronches (broncho-dilatateurs) et parfois des médicaments anti-inflammatoires. Ces médicaments sont pris soit en poudre à inhaler, soit en spray. Dans certains cas ces médicaments sont pris sous forme d'aérosols produits par des générateurs.
3. **Des séances de kinésithérapie respiratoire** seront souvent prescrites pour améliorer le drainage des sécrétions bronchiques et pour le ré-entraînement à l'effort.
4. **Oxygénothérapie**
Lorsque l'oxygène sanguin baisse durant l'exercice physique on peut améliorer l'essoufflement à l'effort en administrant de l'oxygène au moyen de réserves d'oxygène médical portables.
Lorsque l'oxygène sanguin au repos est inférieur à 60 mmHg, il est **indispensable** d'administrer au moins 15 heures par jour une oxygénothérapie².
L'oxygène peut être administré grâce à des concentrateurs qui produisent de l'air enrichi en oxygène, ou grâce à des réserves d'oxygène médical liquide ou gazeux.
5. **Ventilation**
Dans les insuffisances respiratoires plus évoluées il est parfois nécessaire de recourir à une aide ventilatoire mécanique.

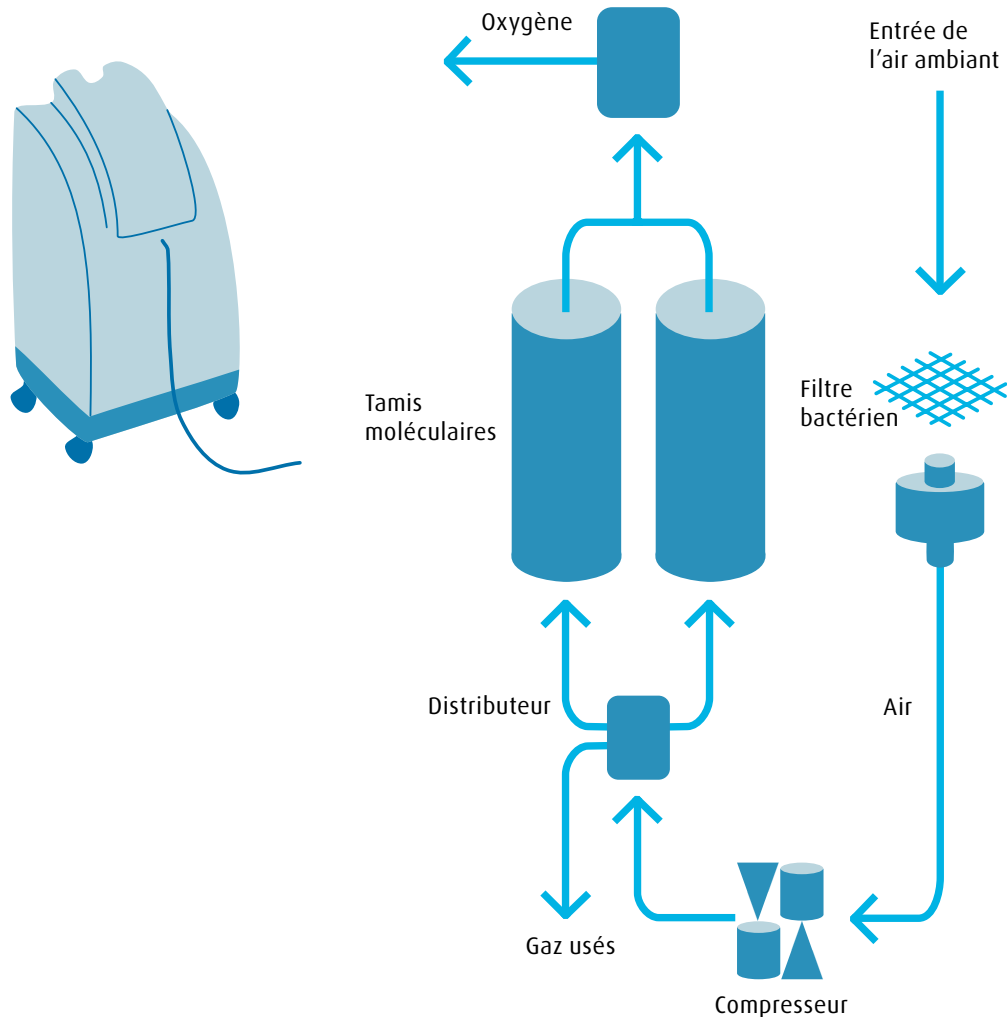
²Respir Care. 2001 Aug;46(8):798-825.

Global strategy for the diagnosis, management, and prevention of chronic obstructive pulmonary disease: National Heart, Lung, and Blood Institute and World Health Organization Global Initiative for Chronic Obstructive Lung Disease (GOLD): executive summary. Pauwels RA, Buist AS, Ma P, Jenkins CR, Hurd SS; GOLD Scientific Committee.

Notre prestation de santé. Dispositifs médicaux installés.

Le concentrateur d'oxygène poste fixe

Branché sur le courant électrique, le concentrateur est une source continue d'oxygène à usage médical produit à partir de l'air ambiant.



Notre prestation de santé. Dispositifs médicaux installés.

Il vous fournit de l'oxygène concentré par l'intermédiaire de lunettes nasales ou d'un masque à oxygène.

Le **panneau de contrôle** du concentrateur est composé :

- D'un interrupteur Marche/Arrêt
- D'un débit-litre d'oxygène et d'une mollette de réglage
- De voyants lumineux

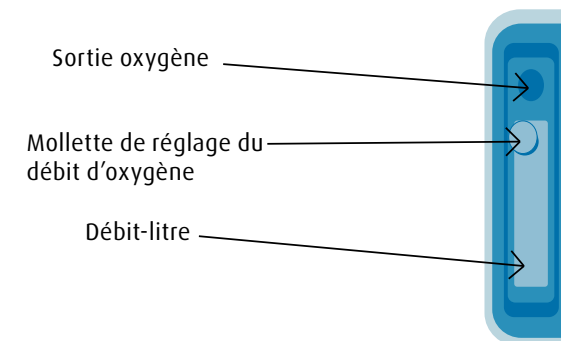
Mode d'emploi :

Mettre en fonctionnement le concentrateur en basculant l'interrupteur Marche/Arrêt du panneau de contrôle, une alarme sonore retentit (si ce n'est pas le cas, contactez-nous).

Vérifier que le débit d'oxygène indiqué par la bille du débit-litre corresponde bien à votre débit prescrit, sinon régler le à l'aide de la mollette en la tournant à droite ou à gauche.

Après quelques secondes ou minutes, un voyant de couleur verte s'allume indiquant le bon fonctionnement de l'appareil. Voir le chapitre « Dépannage » si un voyant d'alarme de couleur orange ou rouge s'allume ou si une alarme sonore retentit.

L'appareil est monté sur roulettes pour vous permettre de le déplacer facilement.



Notre prestation de santé. Dispositifs médicaux installés.

En fonction de votre prescription médicale, nous pouvons être amenés à vous livrer, en plus du concentrateur, des bouteilles d'oxygène médical soit pour vous permettre de déambuler sous oxygène hors de votre domicile soit en tant que secours de la source d'oxygène principale.

Conditions d'utilisation d'oxygène médical en bouteilles

Conformément à la réglementation et à l'A.M.M. (Autorisation de Mise sur le Marché), les bouteilles d'oxygène médical sont entièrement peintes en BLANC et comportent un robinet spécifique, n'utiliser que ce type de bouteilles.

Les bouteilles renferment de l'oxygène comprimé, sous forme gazeuse, à une pression très élevée (200 bar à 15°C).



B 15
3,2 m³
B 15



B 05
1 m³
B 05



B 02
0,4 m³
B 02

Capacité*	3 200 l	1 000 l	400 l
Poids maxi	20 kg	10 kg	3,5 kg
Hauteur	1 m	0,60 m	0,40 m

* suivant température ambiante et pression atmosphérique.

Cette pression est 100 fois supérieure à la pression de gonflage d'un pneu de voiture qui est à 2 bar, d'où les précautions à prendre lors des manipulations liées à leur utilisation. Il est à noter que les fabricants contrôlent régulièrement les bouteilles d'oxygène médical.

Les bouteilles pleines portent toujours une capsule sur l'orifice de sortie de l'oxygène ou autre dispositif de garantie d'invulnérabilité.

Plusieurs types de bouteilles existent :

- Les bouteilles standard équipées de robinet spécifique.
- Les bouteilles équipées de robinet avec détendeur-débitlitre intégré. Les capacités dans chaque type de bouteilles, les plus utilisées sont décrites ci-contre.

Notre prestation de santé. Dispositifs médicaux installés.

Autonomie des bouteilles en heures et en fonction du débit prescrit.

Débits	l/mn	0,5	0,75	1	1,5	2	2,5	3	4	5
B 02	400 l	13h00	8h50	6h30	4h20	3h15	2h30	2h00	1h30	1h15
B 05	1 000 l	33h00	22h00	16h30	11h00	8h00	6h30	5h30	4h00	3h15
B 15	3 200 l	106h00	67h00	50h00	33h00	25h00	20h00	16h30	12h30	10h00

(Valeur indicative à débit continu)

Exemple d'autonomie suivant la pression d'oxygène de la bouteille pour un débit de 1 l/mn

Pressions	B 02	B 05	B 15
200 bar	6h30	16h30	50h00
150 bar	4h50	12h20	37h30
100 bar	3h15	8h15	25h00
50 bar	1h35	4h05	12h30

(Valeur indicative à débit continu)

Quantité restante dans la bouteille

La quantité d'oxygène médical dans la bouteille est proportionnelle à la pression. Pour connaître la quantité d'oxygène médical disponible, il suffit de lire la pression sur le manomètre et se reporter au tableau ci-dessus. Ne jamais vider entièrement une bouteille. Laisser toujours une légère pression.



Dès que l'aiguille s'approche de 30 à 50 b, demander le renouvellement de la bouteille.

Notre prestation de santé. Les consommables délivrés.

Les lunettes à oxygène (canules nasales)

La consommation moyenne est d'environ 2 jeux de lunettes à oxygène ou masques par mois.

Votre technicien les renouvelle régulièrement ou à votre demande.



Ne jamais modifier ou réparer un consommable !
(risques d'inflammation, d'altération et chute de débit)
Changez-le par un neuf ou contactez -nous.

Ligne à oxygène et raccords

Ils permettent de relier la réserve fixe d'oxygène à l'interface patient (lunettes à oxygène, masque, sonde).

S'assurer que la ligne n'est pas pliée, pincée ou percée pour conserver en bout de ligne le débit prescrit.

Les consommables délivrés. Humidificateur.

L'oxygène provoque parfois un dessèchement des parois internes du nez, de la gorge et des sinus. Pour faciliter la tolérance de votre traitement, votre médecin peut vous prescrire l'installation d'un humidificateur.

S'il y a peu ou pas d'arrivée d'oxygène dans les lunettes, vérifiez le serrage correct de l'humidificateur.

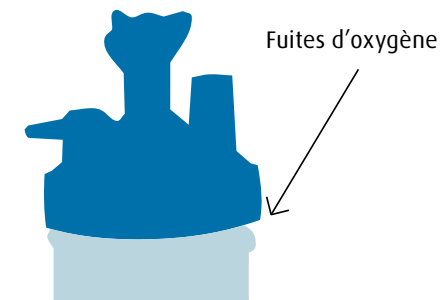
Quotidiennement, Il doit être vidé, lavé à l'eau et au liquide vaisselle puis rincé à l'eau claire avant de le remplir avec une eau pure faiblement minérale sans dépasser le niveau maximum.

Chaque semaine, trempez le bocal et le couvercle de l'humidificateur dans de l'eau vinaigrée (vinaigre blanc dilué à 50%), pendant quelques minutes puis rincez-le méticuleusement à l'eau claire et séchez-le.

Bouchon bien vissé :
pas de risque de fuites.



Bouchon mal vissé :
fuites d'oxygène.

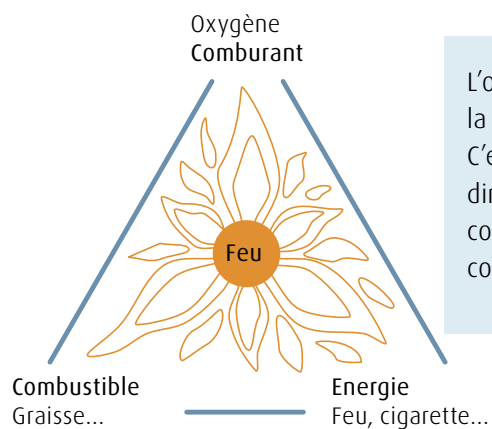


Consignes de sécurité.

Oxygène médical

L'oxygène est **incolore, inodore** et sans saveur, aussi l'existence d'une atmosphère suroxygénée ne peut pas être détectée par les sens normaux de l'être humain.

En cas de suroxygénation de l'atmosphère, des corps et surtout des matériaux organiques (tissus, bois, papier...) qui ne brûlent pas habituellement dans l'air, peuvent se mettre à brûler avec violence à la moindre étincelle, au contact du moindre point en combustion (cigarette par exemple).



L'oxygène est un des éléments du triangle du feu.

Les corps gras (huiles, graisses...) s'enflamment spontanément au contact de l'oxygène.

Plus la concentration en oxygène est forte, plus le RISQUE est élevé.

L'oxygène est plus lourd que l'air. Ainsi les risques les plus fréquents de suroxygénation se situent au niveau du sol ou dans les points bas.

L'oxygène rentre pour 21 % dans la composition de l'air ambiant. C'est un comburant, c'est-à-dire qu'il entretient et active la combustion de toute matière combustible.

Notre prestation de santé. Consignes de sécurité.

Consignes générales : *



Votre matériel doit être tenu à plus de 3 mètres de toute source de chaleur ou de flammes : cuisinière, cheminée, bougie, radiateur, chauffe-eau, briquet, exposition prolongée au soleil... Ces consignes sont valables également pour vous lorsque vous êtes sous oxygène !



Ne pas utiliser ou stocker votre appareillage d'oxygénothérapie à proximité d'appareils produisant des étincelles (appareillages électriques, jouets à friction ou à amorce, outils de bricolage).

Ne jamais fumer ou permettre que l'on fume dans les locaux où est stocké et utilisé votre appareillage d'oxygénothérapie.

L'oxygène active la combustion de toute matière inflammable. Afin d'éviter tout risque d'incendie, respecter les consignes décrites ci-contre

* Consulter la notice du médicament avant utilisation.

Notre prestation de santé. Consignes de sécurité.



Ne pas graisser, ni lubrifier votre appareillage, les sondes et les lunettes d'oxygène. Manipuler le matériel avec des mains propres. Ne pas utiliser à proximité d'huile, graisse, crèmes pour les mains ou le visage...



Les fortes concentrations d'oxygène sont dangereuses : aérer la pièce où vous utilisez la source d'oxygène, ne pas stocker les réserves d'oxygène vides ou pleines à l'intérieur d'un placard, d'un coffre de voiture, etc. Utiliser l'oxygène médical uniquement pour le traitement prescrit par votre médecin.



Ne pas utiliser de bombe aérosol (laque, désodorisant, etc.), de solvant (alcool, essence...) sur l'appareillage ni à proximité de ce dernier.

Notre prestation de santé. Consignes de sécurité spécifiques au concentrateur.



Ne pas installer l'appareil dans un lieu dont la température et/ou l'hygrométrie ne sont pas stabilisés (risque de dysfonctionnement) :

- Salle d'eau, cuisine, et local humide.
- Garage, cave, sous-sol non chauffé.
- A l'extérieur (balcon, préau,...)

Maintenir un espace d'au moins 15 cm autour de l'appareil, pour que l'air circule librement sinon, la concentration en oxygène fournie peut être insuffisante et l'appareil risque de surchauffer.

Pour les mêmes raisons :

- Ne pas installer l'appareil en fonctionnement dans un espace clos ou confiné (placard, penderie, dressing, buanderie,...) mais dans une pièce aérée.
- Ne pas couvrir, ni placer à proximité de rideaux ou d'une nappe.



→ Ne pas le placer sur une moquette épaisse ou un tapis épais au risque d'obstruer les évacuations d'air.

L'appareil doit être utilisé en position verticale, à même le sol sans poser d'objet dessus. Placer l'appareil de telle sorte que vous puissiez facilement :

- Vérifier le débit en oxygène.
- Visualiser les voyants lumineux d'alarmes.
- Entendre les éventuelles alarmes sonores.
- **Référez-vous au chapitre dépannage si vous constatez un dysfonctionnement.**

N'utiliser pour le branchement électrique, que le cordon fourni avec l'appareil. Utiliser une prise de courant murale dédiée. Si une rallonge électrique ou une prise multiple est indispensable, utiliser un matériel normalisé (câble H05VVH2 220 - 240v 50/60Hz 10A).

Notre prestation de santé. Dépannage de votre concentrateur d'oxygène.

Quelques secondes ou quelques minutes après la mise en marche de votre concentrateur, un voyant de couleur verte s'allume indiquant son bon fonctionnement.

Si un voyant d'alarme de couleur orange ou rouge s'allume ou si une alarme sonore retentit :

Arrêter l'appareil en basculant l'interrupteur Marche/Arrêt du panneau de contrôle ;

Si besoin, branchez-vous sur votre source d'oxygène secondaire ;

Procéder aux vérifications élémentaires suivantes :

- L'appareil est correctement relié au courant électrique et la prise murale fonctionne ;
- L'appareil possède un espace libre de 15cm autour de lui et il n'est pas placé dans un espace réduit sans apport d'air frais ;
- Les filtres d'entrée d'air de l'appareil sont propres et non obstrués ;
- La ligne à oxygène entre l'appareil et vous n'est pas pliée, pincée ou percée ;

- Si vous possédez un humidificateur, brancher directement votre ligne à oxygène au concentrateur pour shunter l'humidificateur qui peut être responsable du dysfonctionnement ;
- Vos lunettes nasales à oxygène sont propres et récentes.

Après avoir corrigé un ou des problèmes, remettre en fonctionnement le concentrateur ;
Vérifier que l'alarme a disparu et attendre que le voyant vert s'allume sinon, **contactez-nous** pour que l'on puisse vous aider par téléphone et, si nécessaire, intervenir rapidement à votre domicile pour vous dépanner.

Notre prestation de santé. Consignes de sécurité spécifiques aux bouteilles d'oxygène.



L'oxygène médical est stocké sous pression dans la bouteille. Une exposition à une température à 50°C et plus peut devenir dangereuse.



Arrimer les bouteilles afin d'éviter une chute accidentelle. Contrôler l'orifice de la bouteille : en aucun cas, vous ne devez le graisser, huiler ou utiliser un produit quelconque pour le nettoyer.



N'utiliser que de l'oxygène médical et ne jamais transvaser d'une bouteille dans une autre.

Utiliser l'oxygène médical uniquement pour le traitement prescrit par votre médecin.

Notre prestation de santé.

Consignes de sécurité spécifiques au transport.

Vous êtes autorisé à transporter votre concentrateur d'oxygène dans un véhicule. Il sera transporté verticalement et solidement fixé après avoir retiré et vidé l'humidificateur.

Transport :

Dans le cas où vous devez transporter une bouteille dans votre véhicule :

- Ne pas fumer.
- La bouteille doit être de préférence en position verticale. Si vous ne pouvez pas la transporter debout, la coucher en la calant.
- Elle doit être solidement fixée.
- Garder une ventilation permanente dans votre véhicule (vitre légèrement ouverte).
- Ne laisser votre bouteille d'oxygène médical dans le véhicule que le temps du trajet, puis sortez-la.
- Si vous quittez momentanément votre véhicule, fermer la bouteille par le robinet principal et lorsque vous reprenez votre véhicule, bien aérer l'habitacle avant de démarrer.



Vous pouvez également transporter des bouteilles d'oxygène médical en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité suivantes.

- Ne jamais laisser votre voiture en plein soleil avec une bouteille à l'intérieur. En cas de surchauffe accidentelle de la bouteille la laisser refroidir avant de l'utiliser.
- Si vous transportez une bouteille sans l'utiliser, il est préférable de la coucher et de l'arrimer solidement.
- Les récipients portables de gaz à usage médical transportés par des malades présentant des difficultés respiratoires sont admis dans la limite des quantités nécessaires pour un voyage.



Notre prestation de santé.

Consignes de sécurité.

Précautions d'usage générales :

- Avant toute utilisation/ manipulation se laver les mains avec du savon.
- Manipuler avec précaution ces dispositifs médicaux et maintenir-les propres (voir ci-dessous pour l'entretien)
- Respecter le ou les débits d'oxygène prescrits par le médecin et positionner la vanne de réglage de débit sur la position prescrite (exemple : 3 = 3 l/mn)
- Vérifier régulièrement la quantité de bouteilles d'oxygène médical
- pleine. Prévenez-nous par téléphone si la quantité restante vous semble insuffisante.
- Ne tentez jamais de réparer un équipement ou un consommable.
- Conserver vos consommables non utilisés dans leur emballage d'origine et à l'abri de la lumière
- Attention aux animaux domestiques qui peuvent endommager les lignes d'oxygène...

Pour l'entretien :

- Les embouts des lunettes doivent être rincés sous le robinet quotidiennement.
- Nettoyer régulièrement votre masque à oxygène.

Pour tout complément d'information, adressez-vous à votre technicien ou contactez-nous !

Test du verre d'eau :

Pour s'assurer que l'oxygène arrive, plonger les embouts nasaux des lunettes à oxygène dans un verre d'eau, des bulles doivent s'échapper et indiquent que l'oxygène arrive bien.

L'eau de javel, le chlore, l'alcool et les huiles parfumées ne doivent pas être utilisés pour nettoyer le matériel et les consommables !

Notre prestation de santé. Votre prise en charge administrative.

Votre traitement d'oxygénothérapie vous a été prescrit par une ordonnance médicale de votre médecin. La prise en charge de l'oxygénothérapie long terme par votre caisse d'assurance maladie est subordonnée à l'acceptation de la demande d'entente préalable (DEP) qui fait l'objet de renouvellements annuels. La prise en charge de l'oxygénothérapie court terme est valable un mois renouvelable deux fois.

Le tiers payant

Dans le cas général, votre traitement d'oxygénothérapie est pris en charge sur la base d'un forfait hebdomadaire versé directement par les caisses d'assurance maladie, selon des tarifs fixés par le ministère de la Santé.

Signataires d'une convention nationale de tiers payant avec la CNAM, nous facturons directement les prestations auprès de votre caisse. Si vous n'êtes pas pris en charge à 100%, deux cas peuvent se présenter :

- Soit le ticket modérateur est directement pris en charge par votre mutuelle via une convention tiers payant. Nous facturons alors directement votre mutuelle et vous n'avez donc aucune avance de frais à faire.
- Soit votre mutuelle ne pratique pas le tiers payant. Nous vous proposons alors des formules pour rapprocher vos versements de la date de remboursement par votre mutuelle.

Veiller à consulter votre médecin avant l'échéance du renouvellement pour ne pas interrompre le remboursement de votre traitement.

Notre prestation de santé. Votre prise en charge administrative.

Nous simplifions également vos démarches administratives

Dès réception de la prescription de votre traitement, nous gérons votre dossier administratif pour vous simplifier toutes les formalités.

De plus, nous réalisons le suivi des DEP auprès des caisses d'assurance maladie et au besoin de votre mutuelle. En relation avec votre médecin, nous vous informons lorsque l'ordonnance est à renouveler. Néanmoins, nous ne pouvons pas être tenus pour responsables de tout échec ou retard dans ces démarches dû à des situations hors de notre contrôle (notamment des pièces manquantes à votre dossier, refus de prise en charge par la Sécurité Sociale).

Remboursement des frais d'électricité inhérents à l'utilisation de certains matériels médicaux

En fonction de votre forfait hebdomadaire de prise en charge et selon les modalités de la liste des Produits et Prestations Remboursables de la Sécurité Sociale, la prestation comprends le remboursement **forfaitaire** du surcout lié à la consommation électrique de votre concentrateur d'oxygène.

Pour toutes questions relatives à votre prise en charge ou à votre traitement vous pouvez nous joindre au numéro indiqué au dos de ce livret.



Notre prestation de santé. Vos voyages.

- Puis-je voyager ? Oui, mais parlez-en d'abord à votre médecin et prévenez-nous suffisamment à l'avance. Nous nous efforcerons d'assurer, dans la mesure du possible, la continuité de votre traitement sur votre lieu de villégiature et lors de vos déplacements (avion, bateau, train, voiture).
- Et si je voyage en France ? Prévenez-nous 2 semaines avant votre départ.
- Et si je voyage à l'étranger ? Prévenez-nous au moins 1 mois avant votre départ et nous vous aiderons et renseignerons sur certaines formalités spécifiques.

Notre prestation de santé. Autres recommandations.

- **Vis-à-vis de votre compagnie d'assurance**
Informez votre assureur, par lettre recommandée avec accusé de réception, de l'utilisation d'oxygène à usage médical à domicile, et le cas échéant en voiture (modèles de lettres joints).

D'une façon générale, il n'est jamais demandé de prime supplémentaire.

- **Vis-à-vis de votre traitement médical** Afin que votre traitement par oxygène médical soit efficace, il est important que vous respectiez la **prescription** de votre médecin, que ce soit en :
 - **Débit**, c'est-à-dire le nombre de litres par min.;
 - **Durée**, c'est-à-dire le nombre d'heures par jour.

Un changement du débit d'oxygène médical nécessite un avis médical : En effet, la prescription est adaptée à chaque patient. Si vous ne suivez pas votre prescription soit en quantité, soit en durée, votre traitement sera inefficace en partie ou en totalité. Prendre plus d'oxygène médical que la prescription recommandée peut être dangereux. Pensez aussi à avertir votre pharmacie où vous allez chercher vos médicaments que vous suivez un traitement d'oxygénothérapie (incompatibilité des crèmes et pommades en particulier).

Pour tirer le meilleur profit de votre traitement par oxygène médical :

- Respectez la prescription de votre médecin,
- Reportez-vous à la notice du médicament avant utilisation.

Notre prestation de santé. Autres recommandations.

Lettre recommandée avec A.R.

Déclaration destinée à l'assurance immeuble incendie

Nom

Prénom

Adresse

Compagnie d'assurance

N° Police

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon état de santé nécessite un traitement médical prolongé par oxygène médical à domicile. Ce dernier comporte donc l'usage et la détention dans ma maison, ou dans mon appartement, des réserves d'oxygène médical.

Il n'y a pas, à ma connaissance, de clause d'exclusion de garantie en cas d'un tel usage, mais il est nécessaire de vous en informer.

Veuillez me faire savoir si je dois souscrire une garantie complémentaire.

Avec mes remerciements, recevez, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Notre prestation de santé. Autres recommandations.

Lettre recommandée avec A.R.

Déclaration destinée à l'assurance automobile

Nom

Prénom

Adresse

Compagnie d'assurance

N° Police

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que mon état de santé nécessite un traitement médical prolongé par oxygène médical, et que ceci peut m'amener parfois à transporter dans ma voiture, des réserves d'oxygène médical.

Veuillez me faire savoir si je dois souscrire une garantie complémentaire pour être couvert à cet égard ou si, comme la plupart des autres compagnies, votre société accepte de prendre le risque en charge sans surprime.

Avec mes remerciements, recevez, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Notre prestation de santé.

Vos questions, nos réponses.

Qu'est-ce que l'oxymétrie ?

L'oxymétrie constitue un moyen rapide de contrôler la concentration en oxygène dans le sang. Il s'agit d'un capteur en forme de pince qui se fixe au bout du doigt ou au lobe de l'oreille.

J'ai déjà un traitement CPAP ou ventilation, dois-je prendre des précautions particulières ?

Si votre oxygénothérapie est associée à un traitement par CPAP ou ventilation, il est recommandé de brancher d'abord votre CPAP ou votre ventilation et ensuite votre oxygène. A l'inverse, débranchez l'oxygène et ensuite votre CPAP ou votre ventilation.

Quand dois-je contacter mon médecin ?

Demandez l'avis de votre médecin si certains troubles surviennent ou persistent, en particulier : augmentation des difficultés respiratoires, encombrement persistant des bronches, vertiges, palpitations ou maux de tête, somnolence importante.

Puis-je vivre normalement sous oxygène ?

Vous pouvez mener toutes vos activités tant que cela ne vous demande pas de gros efforts physiques et que vous avez conscience de vos limites.

Est-ce que je peux partir à la montagne ?

La concentration d'oxygène dans l'air inspiré diminue avec l'altitude. Si vous devez vous rendre à la montagne, demandez d'abord l'avis de votre médecin traitant ou de votre spécialiste.

L'oxygène que je respire est trop sec, que faire ?

Si vos narines, vos sinus ou votre gorge sont asséchés, adressez-vous à votre médecin afin qu'il vous prescrive un humidificateur. Cela peut aussi provenir d'un mauvais état ou d'un mauvais positionnement des embouts de vos lunettes à oxygène. Parlez-en à votre technicien. En tout cas, n'utilisez pas de pommade ou de crème hydratante sans demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien. Pensez aussi à vous hydrater correctement (buvez 1,5 litres d'eau minimum par jour).

Notre prestation de santé.

Vos questions, nos réponses.

Mon concentrateur fait trop de bruit, comment puis-je dormir ?

Si le bruit du compresseur constitue pour vous une nuisance sonore durant la nuit, vous pouvez l'installer dans une autre pièce que votre chambre à coucher. Sachez toutefois que la longueur du tuyau ne doit pas excéder 15 mètres, pour éviter tout risque de perte de débit. Demandez conseil à votre technicien.

Et si je suis hospitalisé(e) ?

Votre forfait hebdomadaire ne sera pas facturé durant toute votre durée d'hospitalisation. Merci de nous signaler au plus vite vos dates d'hospitalisation afin d'assurer le suivi technique et administratif. N'oubliez pas de nous prévenir avant votre retour à domicile pour que nous puissions procéder au remplissage de votre cuve.

Dans quels autres cas dois-je vous prévenir ?

Veillez nous prévenir en cas de changement de prescription médicale, d'organisme d'assurance maladie ou de mutuelle. Mais aussi si vous changez d'adresse ou de numéro de téléphone.



Mieux vivre au quotidien. Conseils pratiques pour la vie de tous les jours.

Il existe quelques principes simples à appliquer pour améliorer votre vie quotidienne.

- Conservez une activité physique régulière pour éviter les risques de sédentarité. La perte de force musculaire est très fréquente dans l'insuffisance respiratoire. Elle aggrave la mauvaise tolérance à l'effort, créant inévitablement une perte d'autonomie.
- Que l'on soit insuffisant respiratoire ou non, il y a des bonnes positions à adopter, pour ménager son dos, son souffle, ses efforts.
- Dans toutes vos activités, prenez le temps de faire les choses, anticipez, prévoyez les gestes à accomplir, vous éviterez ainsi le stress et l'anxiété, qui eux aussi coupent le souffle.
- Utilisez le plus possible votre oxygène médical de déambulation. Il vous facilitera la vie.
- Gardez sur vous les numéros de téléphone de votre médecin ou des personnes qui peuvent vous aider.

Le sommeil

- Prenez un repas léger le soir.
- Ne buvez pas d'alcool.
- Ne prenez pas d'excitant avant de vous endormir (café, tabac...).
- Evitez les somnifères.

Mieux vivre au quotidien.

Conseils pratiques pour la vie de tous les jours.

La toilette

- Préférez la douche au bain et utilisez une eau à 37°C maximum, plus chaud cela entraîne une gêne respiratoire, une sensation d'étouffement.
- Installez un tabouret dans la douche ou une planche en travers de la baignoire pour vous asseoir.
- Un peignoir de bain nécessite moins de grands mouvements pour se sécher qu'un drap de bain.

S'habiller, se chausser

- Préférez la position assise pour vous habiller.
- Pour enfiler vos chaussures, ne vous baissez pas en avant, mais posez votre pied sur un tabouret par exemple.

En effet, comprimer l'abdomen diminue la capacité respiratoire.

Faire le ménage, bricoler

- Pour toutes les tâches ménagères ou le bricolage, il est plus confortable de se trouver à bonne hauteur. En effet, il suffit souvent de monter sur un marche pied, un escabeau, une échelle, etc... et être en équilibre pour être à l'aise.
- Pour se baisser et ramasser un objet, mettez-vous à genoux, ce sera plus facile pour vous relever et moins fatiguant. Travaillez les deux coudes appuyés.
- Evitez tout effort les bras en l'air.
- Faites les choses doucement, en position assise.
- Demandez à votre entourage de vous aider à déplacer les objets lourds.
- Évitez de rester trop longtemps penché en avant.

Mieux vivre au quotidien.

Conseils pratiques pour la vie de tous les jours.

Marcher et faire de l'exercice

- Faire travailler les muscles de tout votre corps améliorera votre tolérance à l'effort et globalement votre insuffisance respiratoire.
- Une marche quotidienne de 20 mn au moins peut être une bonne façon de commencer.
- Quand vous faites une pause, choisissez un endroit agréable pour rester assis.
- Votre pneumologue pourra vous proposer de participer à un programme de ré-entraînement à l'effort avec votre kinésithérapeute ou en centre spécialisé.

Monter des escaliers

- Si vous devez monter des étages : prenez votre temps, faites des pauses pour reprendre votre souffle. Dans les escaliers, utilisez la rampe un maximum.

Faire ses courses

- Si vous faites vos courses et devez porter des charges lourdes, déléguez ces tâches et notamment le portage, à des personnes de votre entourage dans la mesure du possible.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement, utilisez alors le plus souvent possible les chariots et autres engins pour préserver vos forces et votre autonomie à l'effort.
- N'allez pas dans les magasins aux heures de pointe.
- Prévoyez de rentrer pour la prise de vos médicaments.

Mieux vivre au quotidien.

Conseils pratiques pour la vie de tous les jours.

L'hygiène alimentaire

- Il est important de contrôler son poids et de manger sainement, calmement et à heures régulières. Il est plus difficile de respirer et de se déplacer lorsque l'on a un surpoids.
- Adoptez une alimentation saine qui vous permettra de conserver un poids de forme.
- Préparez des repas équilibrés, des fruits et des légumes ainsi que des protéines (viandes, poissons, œufs, lait de soja).
- Au cours des repas, mangez lentement et évitez de parler.
- N'hésitez pas à fractionner les repas (Prendre des repas moins copieux).
- Reposez-vous après les repas.
- Dans tous les cas, n'hésitez pas à consulter un(e) nutritionniste ou un(e) diététicien(ne) pour vous aider à ajuster votre régime alimentaire.

Vie sociale

- Il est important de garder des activités à l'extérieur de votre domicile. Ayez une activité physique quotidienne comme la marche, le vélo, la natation, la gymnastique d'entretien : ces exercices peuvent vous aider lorsque vous avez des difficultés à respirer. Ils renforcent les muscles dont vous avez besoin pour respirer.
- Les associations locales de patients sous oxygène informent, soutiennent et aident les malades, leur famille et l'entourage. Ces associations peuvent également proposer des petites randonnées, des visites découvertes qui sont aussi des moments d'échange entre patients.
- Une occupation régulière vous permettra d'entretenir une vie sociale plus riche en vous faisant de nouveaux amis.
- Ces conseils pratiques ont été élaborés d'après le guide édité par le Comité National de lutte contre les Maladies Respiratoires (CNMR).

Suivi et maintenance.

Bilan d'appareillage

Prescription

Débit au repos	Débit l'effort
Débit sous VNI	Durée

Matériel

Concentrateur	oui	☐	non	☐	
Humidificateur	oui	☐	non	☐	
Interface	Lunette	☐	Masque	☐	Autre : ☐
Débitmètre	oui	☐	non	☐	
Bouteilles (type)	Secours	☐	Déambulation	☐	
Taille	0,4m ³	☐	1m ³	☐	3m ³ ☐
Chariot	oui	☐	non	☐	
Sacoche	oui	☐	non	☐	
Interface	Lunette	☐	Masque	☐	Autre : ☐

Administratif

Date d'installation
Renouvellement annuel en

Suivi et maintenance.

Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
	Signature
Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
	Signature
Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
	Signature

Suivi et maintenance.

Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
	Signature
Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
	Signature
Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
	Signature

Suivi et maintenance.

Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
Signature	
Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
Signature	
Date	Type d'intervention
Nouveaux paramètres	
Observance / Commentaire	Nom
Signature	

Commentaires du médecin.

Charte qualité du patient : ses droits, ses devoirs, et obligations du prestataire



Droits du patient

- Choix du prestataire
- Respect de sa dignité, de son intimité et de sa vie privée
- Consentement libre et éclairé
- Recevoir toutes les (in)formations concernant sa prestation et le matériel mis à disposition
- Accessibilité à son dossier
- Saisir le « comité de suivi et conciliation de la charte » si constat de non respect

Devoirs du patient

- Se conformer à la prescription médicale
- Utilisation du dispositif médical selon les règles de bon usage et de sécurité
- Assurer les remontées d'informations nécessaires, dans le temps adéquat, permettant de garantir continuité et efficience de la prestation (changement de prescription, hospitalisation, dysfonctionnement, transfert vacances...)
- Disponibilité pour le suivi à domicile
- Transmission des données nécessaires à la prise en charge en tiers payant
- Informer son médecin s'il y a volonté d'interrompre le traitement et demande de reprise de matériel contre la signature d'une décharge de responsabilité

Obligations du prestataire

- Secret professionnel
- Intervenants compétents et habilités
- Respect des justes besoins
- Informer le patient de ses droits
- Coordination de la prestation et de l'ensemble de ses acteurs
- Organiser les transferts vacances
- Déclaration CNIL*
- Respect des textes en vigueur
- Respect de l'environnement
- Informer le patient de l'existence charte et du comité de suivi

* Commission nationale de l'informatique et des libertés

En cas d'urgence :

Mes coordonnées :

Nom, Prénom.....

N° Téléphone.....

Adresse.....

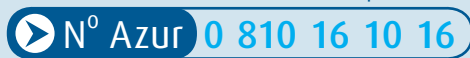
Samu faites le 15 ou 911 pour les portables

Pompiers faites le 18

Urgences Europe faites le 112

SOS Médecin National faites le 08 20 33 24 24

Assistance Respiratoire:



PRIX APPEL LOCAL

Assistance Perfusion, Nutrition, Insulinothérapie:



PRIX APPEL LOCAL

Linde Homecare France

102 boulevard Edouard Herriot - CS 40249 Viriat

01006 Bourg en Bresse Cedex, France

www.linde-homecare.fr

* Linde: Vivre la santé